Club PLUi Bretagne

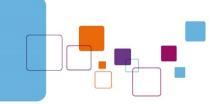
« Articulation et cohérence entre le PLUi et les autres démarches de planification »

Morlaix, 15 novembre 2018





Programme



10h 15 : actualités du club PLUi

10h30 : actualités du SRADDET

10h45 : panorama et enjeux de la planification en Bretagne

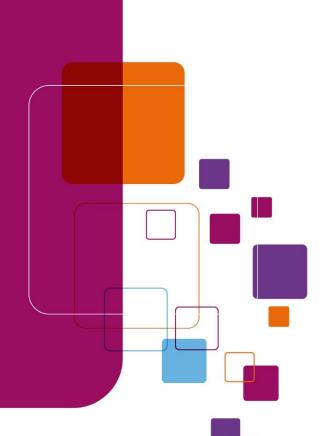
11h : table ronde "réussir la cohérence des démarches de planification locales" – témoignage de collectivités et d'acteurs engagés dans l'élaboration de démarches croisées ou intégrées

14h : ateliers d'approfondissement

- * PLUi et PCAET : quel(s) outil(s) pour une planification pro-climat ?
- * PLUi et logement : PLUi + PLH ou PLUi(H), avantages et inconvénients ?
- * Rationalisation de la hiérarchie des normes en urbanisme : contribution au chantier national piloté par le ministère de la Cohésion des territoires

15h45 : mot de conclusion, suivi d'un verre de l'amitié

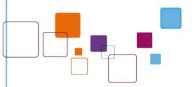
Panorama et enjeux de la planification en Bretagne



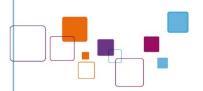


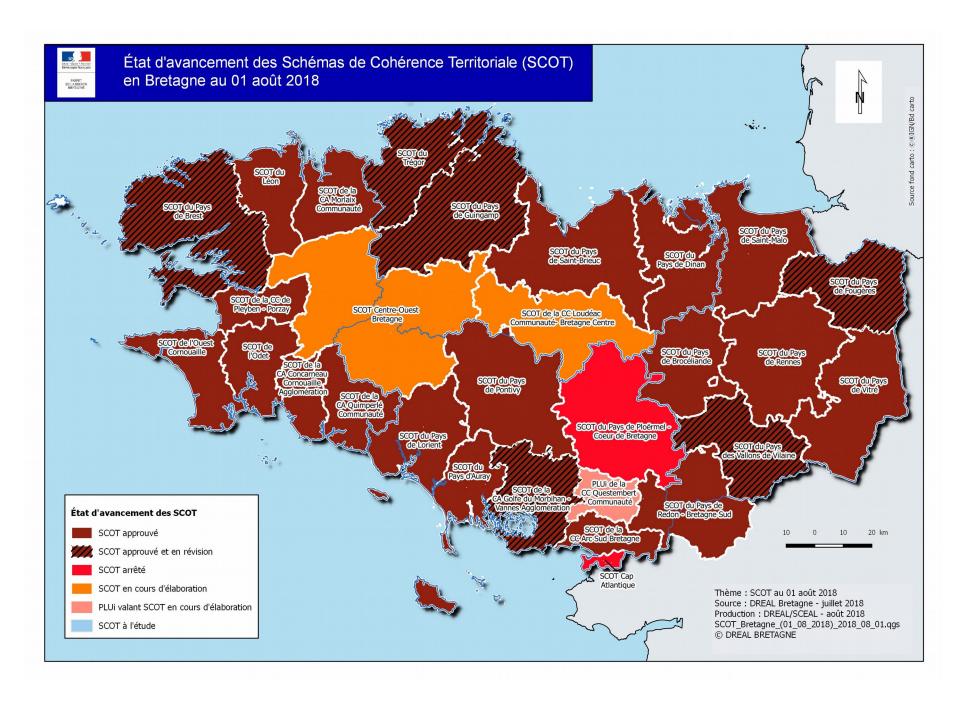
Des documents intégrateurs : le SCoT et le PLU(i)

Des documents thématiques : logement, climat, déplacement



Les schémas de cohérence territoriale (SCoT)



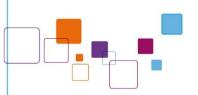


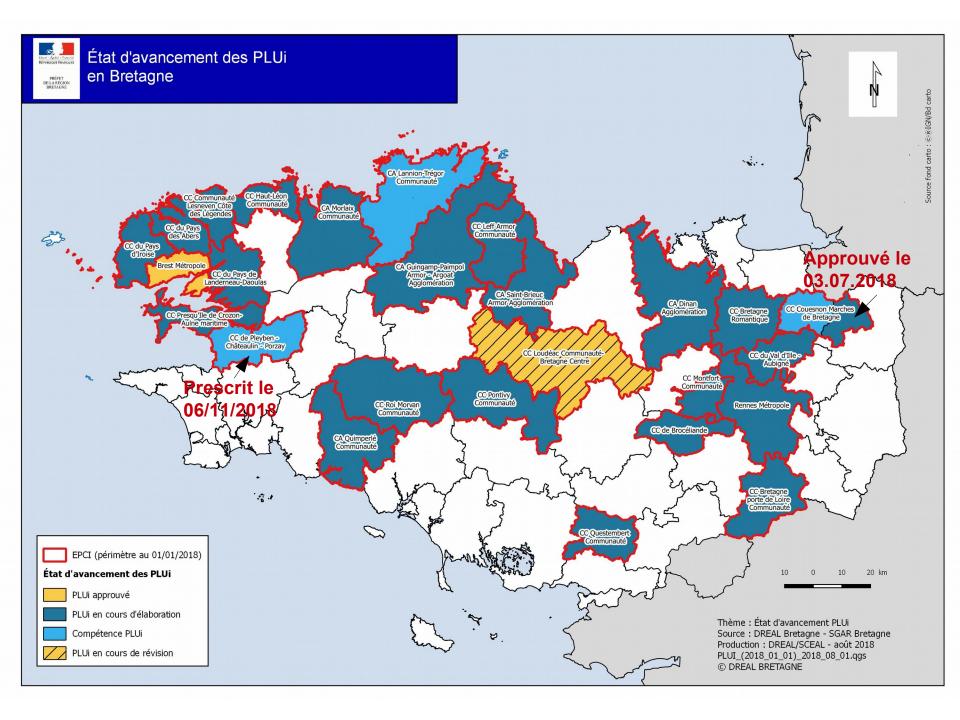
Le SCoT



- Le projet de territoire à l'échelle du grand bassin de vie (pays, destination touristique, aire urbaine, zone d'emploi...) sur le long terme (15 à 20 ans)
- Définit de grandes orientations pour l'aménagement durable du territoire sur la base d'une lecture partagée de l'armature urbaine et des dynamiques locales - en mettant en cohérence l'ensemble des politiques y contribuant : développement urbain, besoins en logement, préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, trame verte et bleue, mobilité, lutte contre le changement climatique, commerce...
- Elaboré par un établissement public
- Opposable à l'ensemble des documents de planification d'échelle communale et intercommunale : PLU(i), PLH, PCAET, PDU
- Nouveauté ELAN : le DAAC est devenu obligatoire

Les plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi)



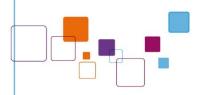


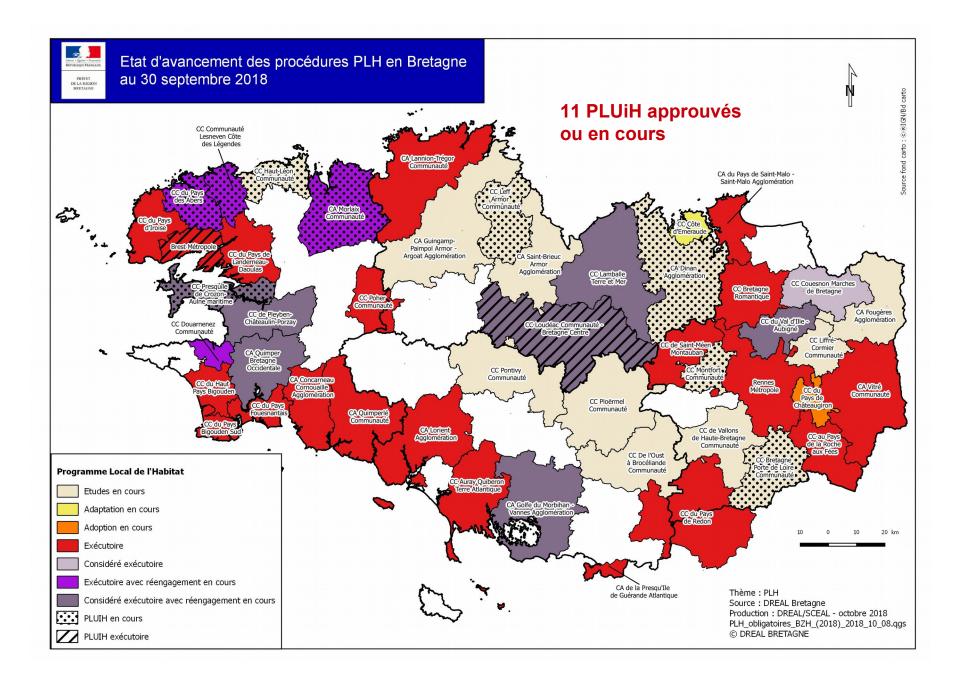
Le PLU(i)



- Le document de planification de l'urbanisme au niveau intercommunal (PLUi) ou communal (PLU). A la fois stratégique (le projet de territoire à 10 – 15 ans) et juridique (règlement graphique et écrit)
- Définit concrètement les vocations et conditions d'aménagement de l'espace communal ou intercommunal, dans le respect des principes et objectifs de développement durable (inscrits le cas échéant dans les documents de planification de rang supérieur : SCoT, PLH, PDU, PCAET)
- Le PLUi intercommunal peut tenir lieu PLH et de PDU (voire de plan climat)
- Opposable aux autorisations d'urbanisme (permis de construire...)

Les programmes locaux de l'habitat (PLH)



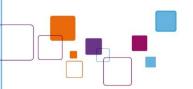


Le PLH

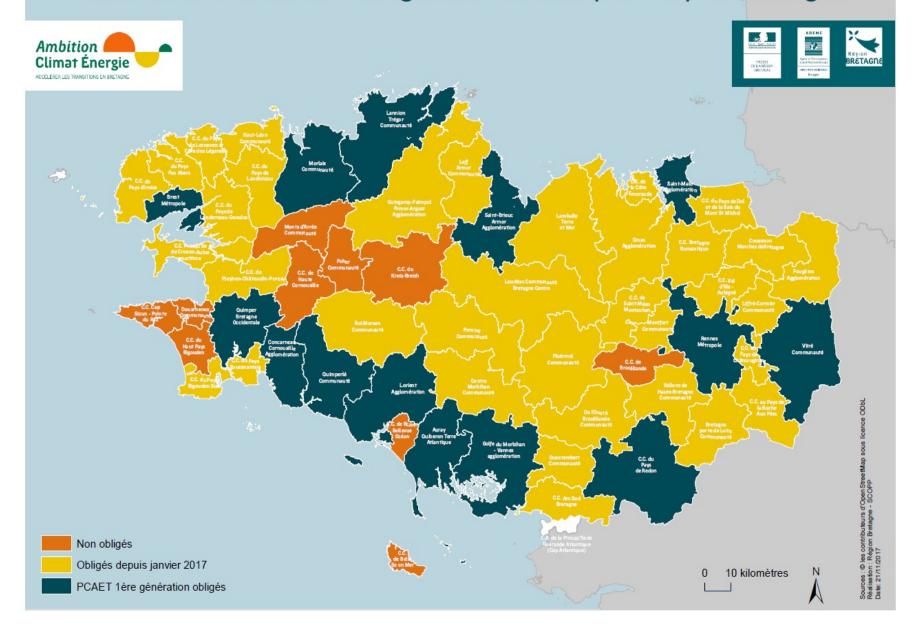


- Le document essentiel d'observation, de définition et de programmation des investissements et des actions en matière de politique du logement à l'échelle locale (pour une durée de 5 ans)
- Il fixe des objectifs pour répondre de façon cohérente aux besoins quantitatifs et qualitatifs de logement, de mixité sociale, de renouvellement urbain et de maîtrise foncière
- Elaboré par les intercommunalités (obligatoire pour toute communauté urbaine, communauté d'agglomération et communauté de communes compétente en habitat de plus de 30000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 10000 habitants)
- La réalisation d'un PLH conditionne certaines aides et subventions de l'État. Il est notamment une condition de la délégation des « aides à la pierre »

Les plans climat air énergie territoriaux (PCAET)



Les Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET) en Bretagne

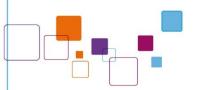


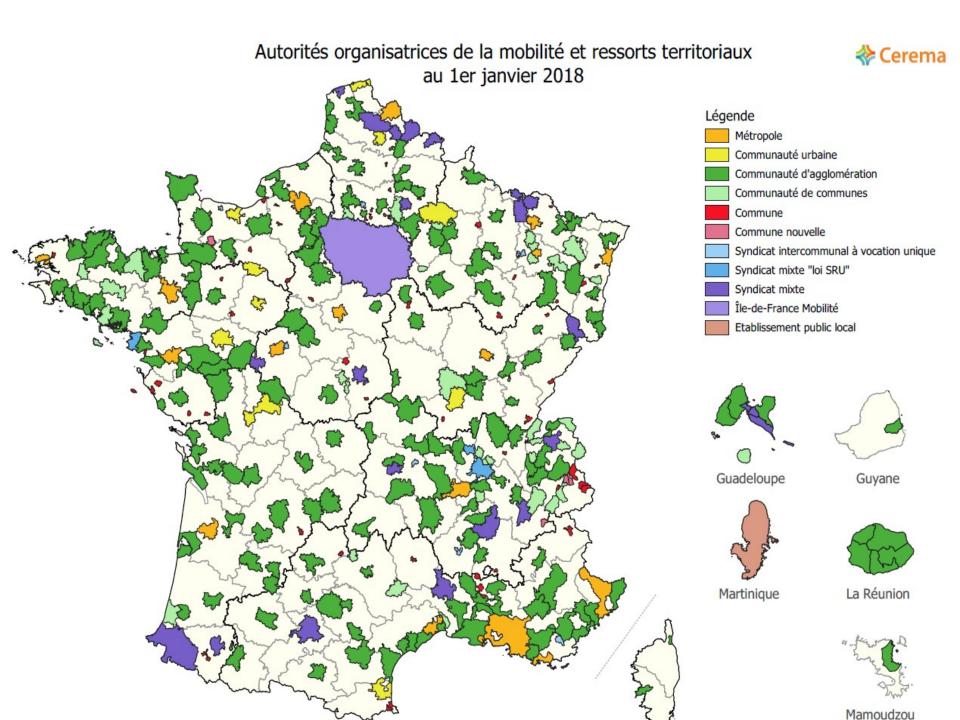
Le PCAET



- Une démarche de développement durable du territoire axée spécifiquement sur la lutte contre les changements climatiques : réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction de la dépendance énergétique, limitation de la vulnérabilité climatique en permettant d'adapter les territoires sur les court, moyen et long terme
- Une « feuille de route » : passer au filtre « climat-énergie » l'ensemble des politiques locales afin de passer d'initiatives éparses, engagées au coup par coup, à une politique climat-énergie cohérente, concertée et ambitieuse
- Elaboré par les EPCI, de façon volontaire ou obligatoire (à partir de 20.000 habitants)

Les plans de déplacements urbains (PDU)





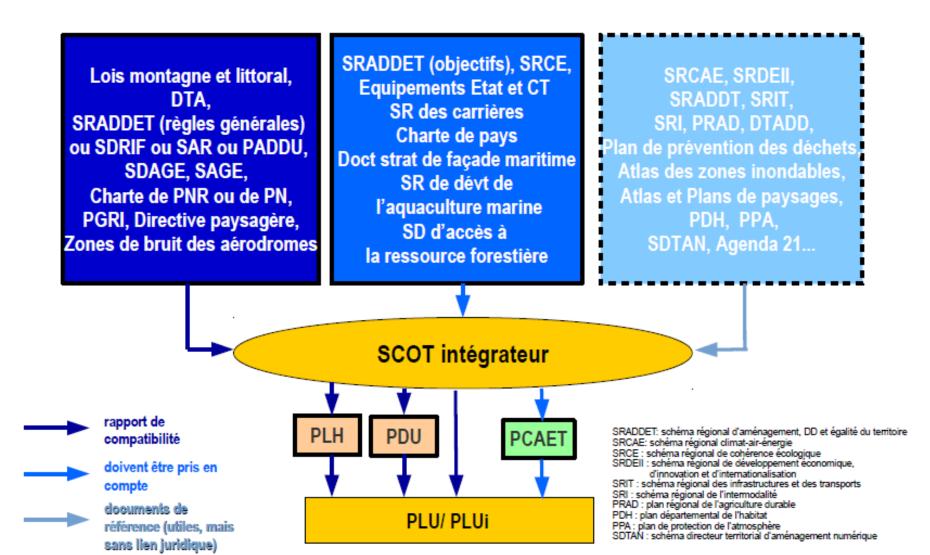
Le PDU



- Détermine dans le cadre d'un périmètre de transport urbain, l'organisation du transport des personnes et des marchandises, la circulation et le stationnement.
- Tous les modes de transports sont concernés, ce qui se traduit par la mise en place d'actions en faveur des modes de transports alternatifs à la voiture particulière : transports publics, deux roues, marche...
- Elaboré par une autorité organisatrice de la mobilité : commune, intercommunalités ou syndicats mixtes

La hiérarchie des normes

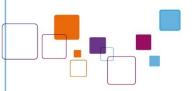


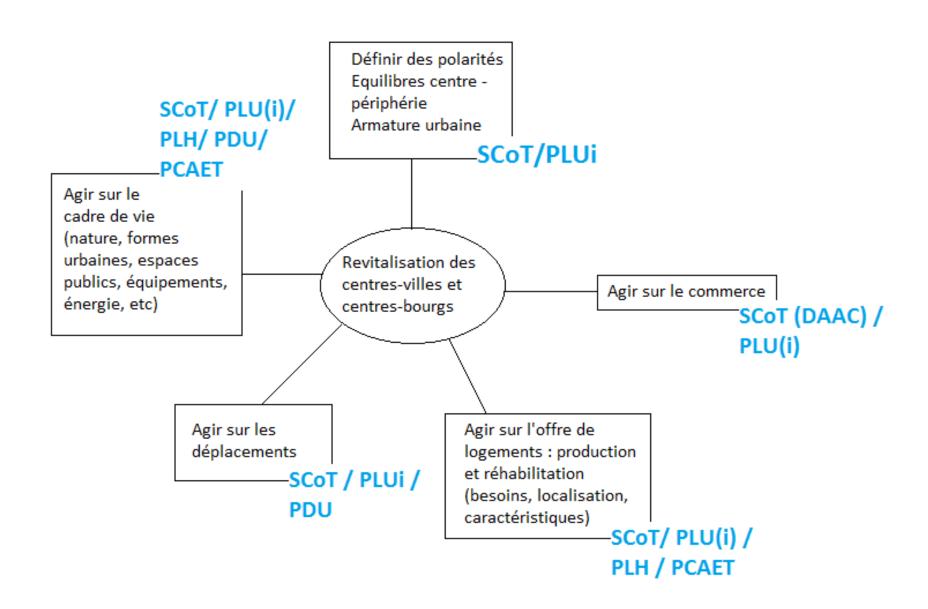


2017

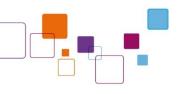
Nouveauté ELAN : habilitation à rationaliser cette hiérarchie des normes

L'enjeu réside avant tout dans la définition d'un projet de territoire et dans la cohérence entre les démarches de planification





Un nouveau cadre juridique offert par la loi ELAN : l'opération de revitalisation du territoire (ORT)



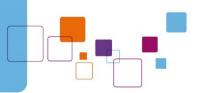
L'opération de revitalisation du territoire (ORT)



 Le cadre juridique pour la mise en oeuvre des démarches pluriannuelles de rééquilibrage entre une centralité à revitaliser et des actions « périphériques »

- L'ORT permet :
 - À la collectivité : d'exempter d'autorisation d'exploitation commerciale (AEC) les commerces de centre-ville
 - AU préfet de suspendre par arrêté l'enregistrement et l'examen des demandes d'AEC hors des secteurs d'intervention de l'ORT, dans des communes de l'EPCI ou d'un EPCI voisin

Conventions d'opération de revitalisation du territoire – ORT

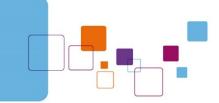


Un nouveau contrat intégrateur :

- Porté par la commune et son EPCI / tous les financeurs potentiels pourront adhérer
- Répondant aux différents enjeux locaux de développement : habitat, urbanisme, commerce, économie, politiques sociales, en définissant un projet urbain, économique et social global et en délimitant des secteurs d'intervention, parmi lesquels le centre-ville de la ville principale
- Pouvant s'accompagner du droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce, les baux commerciaux et les terrains faisant l'objet de projets d'aménagement commercial, et du droit de préemption urbain renforcé, si la commune est dotée d'un document d'urbanisme
- Ouvrant droit au « permis d'innover » (possibilité de déroger aux règles applicables aux projets, sous réserve d'atteindre un résultat équivalent)

Pour aller plus loin

Disponible sur le site du club PLUi







PLUi et commerce : organiser la coopération et les complémentarités à l'échelle intercommunale

Octobre 2018



E OLIOI PARI E-T-ON 2



Le commerce, une composante essentielle d'une politique d'aménagement du territoire

- → Pourquoi le commerce est-il un élément structurant dans l'aménagement durable d'un territoire ?
- → Comment les documents d'urbanisme peuvent-ils favoriser la mise en œuvre de la stratégie commerciale des collectivités ?

Le commerce s'insère dans des systèmes territoriaux multiscalaires, participe au rayonnement territorial, et interagit avec l'ensemble des dimensions d'un aménagement durable.

- Lª Avec la dimension économique: l'activité commerciale est source de création de richesse et d'emplois, mais l'augmentation des surfaces commerciales dans un contexte de relentissement de la consommation des ménages comporte le risque de sur-offre commerciale et de création de friches commerciales;
- Avec l'enjeu d'intégration urbaine et de solidarité territoriale : des polarités commerciales organisées en complémentarité en fonction de l'armature urbaine, participent au ré-équilibrage des centralités et limitent les concurrences entre périphéries ;
- Avec la dimension environnementale: un développement commercial encadré concourt aux enjeux de gestion économe de l'espace (densifications, renouvellement urbain des zones

Quelques constats

"Les surfaces commerciales augmentent depuis 15 ans de 3 % par an, soit deux fois plus vite que la consommation des ménages »

"Depuis 50 ans en France, 5 à 6 millions de m2 commerciaux sont autorisés chaque année »

Rapport CGEDD mars 2017 Accueil > Toutes les productions par thématiques > Habitat

TOUTES LES PRODUCTIONS PAR THÉMATIQUES

Lancer sa démarche PLUi

Les pièces du PLUi

Ingénierie du PLUi

Concertation

Gouvernance

Suivi et évaluation du PLUi

Agriculture

Climat / Energie

Développement économique

Paysage / Patrimoine

Foncier / Modération de la consommation d'espaces

Habitat

Trame Verte et Bleue

Eau

Grands territoires

Habitat

Elaborer un PLUi tenant lieu de PLH (Programme Local de l'Habitat)

publié le 13 novembre 2014 (modifié le 28 mars 2017)

+ LIRE LA SUITE



Club PLUi Auvergne-Rhône-Alpes du 8 novembre 2016: "PLUi et Habitat"

publié le 4 avril 2017 (modifié le 24 janvier 2018)

+ LIRE LA SUITE



Les Essentiels du Club PLUi : PLUi et Mixité sociale

publié le 15 mars 2018 (modifié le 27 mars 2018) La synthèse de la fiche « PLUi et Mixité sociale » est maintenant disponible dans la collection Les (...)

+ LIRE LA SUITE



Club PLUi Occitanie du 28 novembre 2017 : « PLUi et Habitat »

publié le 13 février 2018 (modifié le 14 février 2018)

Le club PLUi d'Occitanie s'est réuni le 28 novembre 2017 à Carcassonne : plus de 120 personnes (...)

AGENDA

- ▶ 18 octobre Journée Banque des Territoires "Lancer et conduire son PLUi"
- ▶ 04 octobre (ou 16 novembre) - club Pas-de-Calais « PLUi, foncier et habitat »
- ▶ 13 novembre Réunion plénière du club Grand Est
- ▶ 15 novembre club Pays de la Loire "Orientations d'Aménagement et de Programmation" (OAP)
- ▶ 15 novembre club Bretagne: « L'articulation entre les démarches de planification »
- ▶ 15 novembre Journée Banque des Territoires "PLUi: élaborer son PADD communautaire et des OAP stratégiques"
- ▶ 27 novembre club Auvergne-Rhônes-Alpes « PLUi, patrimoine et paysages »
- ▶ Décembre club Nouvelle-Aquitaine (Landes) « Identité culturelle et PLUi »

S'INCRIRE AU CLUB PLUI

LE CLUB PLUI

Historique

Fonctionnement

Les Clubs territorialisés

- Le Club Auvergne-Rhône-Alpes
- Le Club Bretagne
- Le Club Bourgogne-

Franche-Comté

- Le Club Centre-Val de Loire
- Le Club Grand Est
- Le Club Hauts de France
- Le Club Normandie
- Le Club Occitanie
- Le Club Pays-de-la-Loire
- Le Club Nouvelle Aquitaine

Le Tour de France des PLUI

Les Essentiels du Club PLUi

Les Travaux du Club PLUi

Les journées de sensibilisation

Le séminaire annuel

Les appels à candidatures PLUi

Les autres initiatives

La presse en parle!

Club PLUI Picardie du 27 septembre 2018 : quelle prise en compte de la mobilité dans les PLUi?

publié le 17 octobre 2018 (modifié le 19 octobre 2018)







La réunion du Club Grand Amiénois-Picardie, qui s'est tenue à Abbeville, le 27 septembre 2018 avait pour objectif de répondre au questionnement suivant : « Quelle prise en compte de la mobilité dans les documents du PLUi ? ».



La journée, riche en échanges, a rassemblé une soixantaine de personnes, élus et techniciens. Monsieur Jean-Louis Grévin, président du club Grand Amiénois-Picardie et vice-président de la communauté de communes du Val de Somme, et Monsieur Nicolas Dumont, président du Syndicat Mixte Baie de Somme Trois vallées et de la Communauté d'Agglomération Baie de Somme, maire d'Abbeville, ont accueilli les participants.



TOUTES LES PRODUCTIONS PAR THÉMATIQUES

Climat / Energie

Lancer sa démarche PLUi

Les pièces du PLUi

Ingénierie du PLUi

Concertation

Gouvernance

Suivi et évaluation du PLUi

Agriculture

Climat / Energie

Développement économique

Paysage / Patrimoine

Foncier / Modération de la consommation d'espaces

Habitat

Trame Verte et Bleue

Eau

Grands territoires



Club Picardie du 16 octobre 2015 : "PLUi et éolien"

publié le 2 mars 2016 (modifié le 12 avril 2018)

+ LIRE LA SUITE



Découvrez les livrables du groupe de travail "PLUi et Climat"!

publié le 23 mai 2016 (modifié le 28 mars 2017) Le Club PLUi a lancé en 2015 un groupe de travail partenarial, composé de plusieurs communautés (...)

+ LIRE LA SUITE



Club PLUi Auvergne-Rhône-Alpes du 07 mars 2018 : « Climat, énergie et PLUi »

publié le 25 juin 2018

Les collectivités territoriales jouent un rôle clef dans la lutte contre le changement (...)

+ LIRE LA SUITE

Sur le site de la DREAL

